

Réf: Dossier 319514

Avis de constitution

SOCIETE « ARNAUD ET FILS COMMUNICATION » en abrégé « AF COMMUNICATION »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan yopougon

Siporex, Lot 2514, Ilot 861

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARNAUD ET FILS

COMMUNICATION » en abrégé « AF COMMUNICATION »

Objet : - Transfert d'argent
- Prestation de service divers
- Commerce général
Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan yopougon
Siporex, Lot 2514, Ilot 861

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GUESSAN ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06521 du 02/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39922/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

